

# **ASSUÉFRY: NOUVEAU PÔLE DE TRANSACTIONS TRANSFRONTALIÈRES DU NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE**

***Gogbe Téré, Maître de conférences***

***Abou Diabagate, Assistant***

Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-Cocody  
Côte d'Ivoire, Institut de Géographie Tropicale

***Yeo Homiengnon, Assistant***

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire  
Département de Géographie

***Koffi Kossonou, Doctorant***

Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-Cocody  
Côte d'Ivoire, Institut de Géographie Tropicale

---

## **Résumé**

L'espace transfrontalier d'Assuéfry est un carrefour d'échanges entre populations d'une même zone, avec le reste du pays mais aussi avec les pays de la sous-région ouest africaine. Cette position transfrontalière d'Assuéfry dans le nord-est de la Côte d'ivoire, loin d'être un obstacle à l'implantation humaine, constitue au contraire une zone propice à l'épanouissement et aux activités de l'homme. En effet, considérée comme l'une des localités les plus peuplées de la région du Gontougo avec 22699 habitants<sup>1</sup>, la sous-préfecture d'Assuéfry, eu égard à sa position frontalière, présente un cadre idéal pour le développement des activités économiques en général et du commerce en particulier. Mais malheureusement cet espace ne dispose guère d'un centre digne de transactions commerciales qui puisse impulser un véritable essor des activités. C'est seulement son marché, un marché hebdomadaire qui tient lieu de cadre d'échanges dont la spécialité est le commerce surtout du vivrier.

---

**Mots clés:** Côte d'Ivoire, Assuéfry, Marché, Frontière, Développement, transactions

---

<sup>1</sup> INS, 2010, Estimations de la population

---

## **Abstract**

The cross-border space of Assuéfry is a crossroads of exchanges between populations of the same zone, with the rest of the country but also with the countries of the sub-region West African. This cross-border position of Assuéfry in the northeast of Ivory Coast, far from being an obstacle to the human setting-up, constitutes on the contrary a zone convenient to the blooming and to the activities of the man. Indeed, considered as one of the localities the most populated with the region of Gontougo with 22699 inhabitants, the sub-prefecture of Assuéfry, in consideration of its border position, presents an ideal frame for the development of economic activities generally and trade in particular. But unfortunately this space has hardly a center deserving of exchanges commercial which can impulse a real development of the activities. It is only the market, the weekly market which holds place of frame of exchanges the speciality of which is the trade especially of the food-producing.

---

**Keywords:** Ivory Coast, Assuéfry, Market, Border, Development, exchanges

## **Introduction**

Le développement des activités commerciales constitue un des piliers majeurs pour la bonne marche de l'économie d'un pays. Dans les pays en voie de développement et ceux de l'Afrique en particulier, la question d'intégration économique reste un défi majeur pour assurer leur stabilité économique. Cette dernière doit passer nécessairement par la mise en place des systèmes et des structures commerciales susceptibles d'absorber la production des pays concernés. Dans ce contexte, l'émergence des marchés apparaîtrait comme l'élément indispensable pour répondre à cette préoccupation. Depuis toujours en Afrique, le commerce demeure un puissant facteur de rassemblement et de rapprochement des peuples en dépit des formes qu'il a revêtues au cours des siècles. Il a connu un développement remarquable en partant d'une économie basée sur le troc avant la colonisation à un commerce de spéculation en passant par une économie de traite. Cette évolution du commerce a entraîné des bouleversements dans l'attitude des opérateurs économiques africains. De sorte qu'aujourd'hui devant le défi de l'importance économique que veulent relever les Etats africains confrontés aux dures réalités de la pauvreté et de crise économique, les activités commerciales s'imposent de loin comme l'une des solutions. Ainsi devant le nouvel ordre économique incarné par l'Union Européenne, les Etats-Unis, le Japon et les Nouveaux Pays Industrialisés (NPI), l'Afrique s'est remise en cause et a planifié une politique d'intégration économique sous régionale depuis les années 1970. Cette nouvelle motivation repose sur

le constat que l’Afrique représente moins de 2% des échanges entre pays Africains eux-mêmes. Il apparait donc opportun d’intensifier les échanges sud-sud et l’intégration des différents marchés nationaux s’avère indispensable. C’est fort de cette approche qu’intervient l’étude des échanges frontaliers afin de mieux juger de leur rôle dans le cadre d’un développement plus endogène et plus intégré des Etats Africains. L’étude d’Assuéfry en tant que nouveau pôle frontalier du Gontougo (Nord-est de la Côte d’Ivoire) s’insère dans la compréhension de ces différentes motivations. En effet, sous-préfecture intégrée au département de Transua, Assuéfry couvre une superficie de 469 km<sup>2</sup> soit 07,30% du département et regroupe vingt sept (27) villages (20 pour la commune et 07 pour la sous-préfecture) et cinq (05) campements. Coïncée à l’extrémité Est du département entre le département de Transua au sud, le département de Tanda à l’ouest et de la sous-préfecture de Gouméré et du département de Bondoukou au nord, Assuéfry a pour ainsi dire une position frontalière imminente. Du côté ghanéen, Assuéfry est proche du marché dynamique Kwamséikrom. Assuéfry est une zone d’activités intenses par la présence d’une diversité de commerce et d’un marché frontalier ghanéen proche. Cette situation devrait être le soubassement à un véritable développement local. Paradoxalement, une observation de sa croissance tant démographique que spatiale, semble ne pas témoigner d’une dynamique de développement croissant. La localité d’Assuéfry souffre d’un manque d’infrastructures et d’une faiblesse des constructions en maisons modernes. En outre son poste douanier enregistre l’une des plus faibles recettes de la région après celui de Varelé dans le département de Bouna. Assuéfry connaît une situation dormante malgré l’importance apparente de son activité commerciale. Cette situation suscite des interrogations sur l’importance de l’effet d’entraînement que pourrait exercer le commerce sur le développement d’Assuéfry. Cet article, qui veut montrer l’ampleur des transactions économiques à Assuéfry et de mieux connaître les forces et les limites de celle-ci s’inspire des travaux antérieurs de Gogbé Téré<sup>2</sup>(2008). Pour mener cette étude, nous avons disposé des statistiques établies par les résultats de nombreux travaux d’experts, chercheurs et étudiants. Comme Gogbé Téré (2008), nous nous sommes appuyés sur quatre grands courants de pensée pour mener nos recherches.

- un courant déterministe géographique qui affirme le rôle majeur de l’environnement biophysique (relief, végétation, sol).

- un courant déterministe économique qui explique les répartitions à l’aide de facteurs tels que la localisation des marchés, les couts et les produits échangés, les acteurs.

---

<sup>2</sup> Maître de conférences à l’Institut de Géographie Tropicale de l’Université Félix Houphouët Boigny d’Abidjan- Cocody (Côte d’Ivoire)

- un courant radical /structurel s'intéressant d'avantage aux rapports dialectiques entre les acteurs des marchés.

- un courant éco-systémique qui assimile le marché à un système complexe en relation avec son environnement.

Ces courants serviront de guide par le regroupement en approche de base et en approche complémentaire. En effet, les deux premiers courants (économiques : les facteurs et les acteurs) et (localisation des marchés) sont fondamentaux alors que les deux derniers, développés plus récemment, permettent d'apporter des «éclairages plus spécifiques à la fois sociaux, économiques et politiques plus globaux via l'approche systémique. En outre, Ils s'inscrivent bien dans l'évolution des idées en géographie et permettent de prendre de mieux en mieux en compte la complexité croissante du fonctionnement des marchés. En ce qui concerne notre contribution, nous présenterons d'abord le cadre des échanges, les infrastructures et les animateurs des échanges, ensuite, nous apprécierons les différents échanges commerciaux, les facteurs stimulants le trafic et les échanges entre Assuéfry et les autres régions, avant de montrer enfin les différents circuits de commerce et les impacts des échanges sur les revenus des populations d'Assuéfry.

## **1- Le cadre de transactions et d'échanges**

Assuéfry est intégralement perçue aujourd'hui comme une zone de transit et un lieu d'échanges, de fréquentations régulières et d'interrelations sociales. Le cadre des échanges, en réalité s'étend au-delà des limites sous-préfectorales pour atteindre les autres sous-préfectures du département (**cf. carte ci-dessous**). Il comprend plusieurs aires d'échanges qui sont les marchés, les centres de productions, les concessions des ménages, les pistes clandestines, faisant de l'ensemble de la sous-préfecture une zone de marché. C'est cet espace qui sera présenté dans ses aspects physiques et humains et ses infrastructures et services liés à l'activité commerciale.

### **1-1-Le cadre physique des échanges**

L'analyse du cadre physique de transactions se fera par le biais de son relief, sa végétation, et ses sols. Ces divers éléments ont permis d'appréhender les conditions physiques dans lesquelles les échanges commerciaux sont soumis dans la sous-préfecture d'Assuéfry.

#### **1-1-1- Un relief à l'image de l'ensemble de la région**

A l'image de l'ensemble du territoire national, la région du Gontougo (Nord-est) présente un paysage morpho-pédologique relativement contrasté. Les différents éléments du relief rencontrés (affleurements rocheux, lignes de crêtes, plateaux et chaînes) cassent la monotonie d'ensemble et se regroupent

pour former des régions morpho-pédologiques plus ou moins homogènes. Les altitudes moyennes tournent autour de 216 mètres et seulement près de 0,8% de la superficie comporte des altitudes qui oscillent entre 500 et 600 mètres. On y rencontre également quelques paysages de plaines alluviales avec une rareté de collines et de sous-massifs, c'est l'exemple de la colline de N'Gam dans la sous-préfecture d'Assuéfry et le massif d'environ 650 mètres situé à l'Est de Transua.

### **1-1-2- Une végétation fortement dégradée**

Contrairement au département de Tanda situé dans une zone de transition forêt-savane, Assuéfry, à l'instar des départements de Transua, de Koun-fao et de la sous-préfecture de Tankessé, se situe dans la partie sud et offre un paysage de forêt secondaire fortement dégradée par les activités agricoles et les feux de brousse. Ces actions de l'homme ont progressivement contribué au durcissement du climat causant ainsi une savanisation progressive de la zone forestière ; c'est l'une des causes de la dégradation avancée du couvert forestier de cette partie du département. Malheureusement, le reboisement des périmètres exploités n'est pas effectué, les exploitants ne respectant pas toujours leur promesse. A l'évidence, le bois se raréfie et les gros arbres qui se pointent par leurs tailles sont des fromagers. Cette situation a entraîné une baisse d'environ 134 % du volume de billes de 2008 à 2010.

### **1-1-3-Des sols propices et adaptées aux cultures**

Dans la région du Gontougo (Nord-est de la Côte d'Ivoire), les sols sont d'une manière générale ferrallitiques mais avec parfois, une présence de sols bruns et hydromorphes. Ceux à l valeur agronomique ne couvrent qu'un quart de la superficie totale régionale (On les rencontre dans les zones de Nassian, Sandegué, Tanda et Koun-fao). Les sols sont majoritairement gravillonnaires dans la partie forestière du département de Tanda à la limite de Koun-fao, de Transua. De cette limite au territoire sous-préfectorale de Kouassi-Daté Kro, ils sont indurés et peu profonds. En revanche, le département de Tanda et la sous-préfecture d'Assuéfry dans sa partie ouest présentent des sols profonds et/ou peu gravillonnaires sur les plateaux. Dans les bas-fonds, les sols présentent une meilleure fertilité avec un minimum de drainage et une texture plus argileuse. Ces derniers offrent une grande possibilité de cultures maraichères (aubergine surtout) ce qui fait d'ailleurs la véritable source de revenu des populations du campement Abay Tchiayé situé dans le bassin de la rivière du même nom à cinq kilomètre au Nord de Transua. Le département de Tanda présente, quant à lui, les meilleurs sols de la région avec une présence du grès, de schistes, d'argile, de rochers basiques et granitoïdes.

## **1-2- Le cadre humain des transactions**

La connaissance d'une population s'avère indispensable pour comprendre sa dynamique sur l'espace. En ce qui concerne notre étude, il s'agira de faire l'historique du peuplement d'Assuéfry, de caractériser sa population, non sans avoir montrer son activité dominante et présenter son cadre de vie.

### **1-2-1-Historique et peuplement de Transua**

Appartenant à la Province (Canton) Ahininfié du royaume Abron-Gyaman, Assuéfry signifie en langue Brong (Abron), source de la rivière albinos (Assuo = rivière et Fry = albinos, source). Sa création et son peuplement se situent entre le XVI<sup>ème</sup> et le XIII<sup>ème</sup> siècle. En effet, chassés du Ghana par le peuple Ashanti, les Bron ou Abron, tout comme la plupart des Akan, se sont dirigés vers l'actuelle Côte d'Ivoire à la recherche de refuge, de paix et de terres fertiles pour l'agriculture. Depuis 1985, avec la promulgation du décret n° 95-941 du 13 décembre 1995, portant création de nouvelles communes, Assuéfry a été érigée en Commune de plein exercice. Puis, cette localité, longtemps restée sous la tutelle de Tanda, est devenue en sous-préfecture par le décret 86-1021 du 24 septembre 1986.

Du point de vue de sa structure, Assuéfry compte quatre (04) quartiers originels liés chacun à une famille d'origine (Ambonzan, Adiossua, Dioulabougou ou Zongo et Kouakoum) et des sous-quartiers (Appié, N'gouada, Abanime, Domiabra, Hairmankane, quartier résidentiel et Sikafioh-bran'tem) et respecte une trame en damier avec une seule voie principale.

Au niveau ethnique, Assuéfry, à l'image du pays, a une population cosmopolite. En effet, on y rencontre toutes les ethnies ivoiriennes et quelques nationalités sous régionales en raison d'intérêts économiques. Dans les faits, la localité est principalement peuplée de Brong ou Abron (population autochtone) et d'une forte population allogène (Koulango, Dioula et Lobi). Pour le reste, on dénombre d'importantes populations burkinabés, maliennes et ghanéennes attirées par les activités économiques pour les premières et les liens socio-culturels historiques pour les secondes.

### **1-2-2-Une population relativement nombreuse**

Au recensement général de la population et l'habitat (R.G.P.H 98)<sup>3</sup>, la région du Zanzan comptait au total 701005 habitants, ce qui représente 4,5% de la population nationale. La densité moyenne est estimée à 18,3 habits/km<sup>2</sup> contre 44 habits/km<sup>2</sup> au plan national. Cependant cette moyenne cache d'importantes inégalités. En effet, le département de Transua se

---

<sup>3</sup> Ce sont les résultats actuellement disponibles en attendant ceux en cours de 2014

présente comme le secteur densément habité (72,49 hab au km<sup>2</sup> en 1998 et 72,70 hab au km<sup>2</sup> pour les estimations de 2010). A l'intérieur de celui-ci la sous préfecture d'Assuéfry se distingue avec 53,30 habitants/km<sup>2</sup>. Le tableau 1 ci-dessous présente la population d'Assuéfry dans les détails. La forte concentration humaine dans cette partie du département témoigne des conditions naturelles favorables par rapport à l'ensemble de la région. Elle fournit l'essentiel de la production cacaoyère, caféière et anacardièrè du département.

Tableau 1: Répartition de la population départementale par sous préfecture

Sous-préfectures	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population	Densité hab/km <sup>2</sup>
Tanda	1625	65055	40,03
Koun-fao	967	29057	30,04
Tankéssé	1300	48944	37,64
Kouassi Datékro	1510	29441	19,50
Assuéfry	469	26030	55,50
Transua	551	40041	72,70
Total	6422	238568	37,15

Source : INS, RGPH 1998 pour les superficies et estimations 2010 pour les populations

### 1-2-3-Une prédominance des activités agricoles

A l'instar des autres régions du Gontougo dans le District du Zanzan, l'économie de la sous- préfecture d'Assuéfry est exclusivement basée sur l'agriculture. Elle occupe près de 90% de la population qui y tire ses principales ressources. En effet sur 19811 habitants que compte le secteur communal en 2010, seulement 6624 habitants résident à Transua ville, soit 33,43% contre 66,57 % dans les villages et campements.

Avec l'inexistence de l'industrie, c'est le tertiaire qui occupe la seconde place des activités dans cette zone. Ce sont essentiellement l'administration représentée par la sous-préfecture, une délégation du ministère de l'agriculture, les services matérialisés par la santé (un centre de santé urbain et un dispensaire à Mérékou), l'éducation (16 établissements primaires publics, 01 privé, une école maternelle, 02 établissements secondaires et un institut de formation féminine) et la sécurité (un poste de gendarmerie, de police à Kouassi-séréno, de douane et un détachement des Frci<sup>4</sup>). Quant au commerce ; il constitue l'activité en vogue mais il est aux mains des Dioula (originaires de Bondoukou), des burkinabés, des nigériens et des mauritaniens. Le transport est peu développé avec une gare fait d'un seul bâti, le long de la voie principale. Cette gare sert de point de transit vers les autres localités : Tanda, Gouméré, Transua et Kwamséikrom.

<sup>4</sup> Force Républicaines de Côte d'Ivoire en remplacement de l'ancienne appellation « Fanci »

Cette réalité se confirme par les demandes de prêts adressées à la seule structure financière locale (CMEC)<sup>5</sup>. En outre, il faut mentionner l'installation d'une CECP<sup>6</sup> locale dans les mois à venir. En effet, à l'instar du département de Transua, sur le montant global des prêts dégagés par cette structure, 70 % ont été demandés par les planteurs, 10 % par les transporteurs et 20 % par les commerçants, artisans et autres informels à Assuéfry.

### **1-2-4-Un habitat tradi-moderne**

L'habitat est en général le reflet des peuples et toutes les sociétés mettent leur marque dans le paysage par son intermédiaire. Les créations de celui-ci sont le reflet du genre de vie, de l'organisation sociale voire politique de cette société. Du fait de l'interpénétration des sociétés, l'imbrication des faits de l'habitat est un phénomène assez particulier. Certes, l'habitat de conception moderne est dominant, mais il est varié dans ses formes. A ces habitats modernes disséminés dans la ville, on remarque la présence de l'habitat traditionnel illustré par la case rectangulaire (l'habitation Akan importée du Ghana qui connaît une expansion remarquable dans la région). C'est dans les villages à peuplement homogène Abron situés le long de la frontière ghanéenne qu'on rencontre la forme la plus caractéristique de la région : la concession ou ensemble de bâtiments jointifs disposés de façon rectangulaire et disposant d'une cour centrale. Ce type de bâtiment appelé « fié » en Abron joue plusieurs rôles : lieu du partage de repas familial, demeure du fétiche protecteur de la grande famille, lieu de cérémonies diverses et tribunal (Gogbé Téré, 2008).

A Assuéfry comme partout dans le département, ce type d'habitation est dominant, notamment dans le noyau urbain et connaît compte tenu de la durée, une dégradation sans précédent. Ce sont des constructions en terre mais avec l'effet de l'érosion et l'avènement du modernisme, certaines ont été crépies en ciment donnant l'aspect de maison en dur. C'est seulement dans les périphéries des quartiers (Ambonzan, Résidentiel, Adiossua et Kouakoum) qu'on rencontre l'habitat moderne fait de plan et matériaux hérités de la colonisation.

### **1-3-Les infrastructures liées aux échanges**

Les infrastructures occupent une place importante dans la bonne marche d'une activité, elles représentent même le levier et le garant de son

---

<sup>5</sup> Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédits

<sup>6</sup> Caisse d'Epargne et de Crédits Postaux aujourd'hui Caisse Nationale de Crédits et d'Epargne (Cnce)



rayonnement. En ce qui concerne notre étude, les infrastructures se réfèrent au marché, à la gare et aux voies de communication.

### **1-3-1-Des marchés ruraux non attractifs**

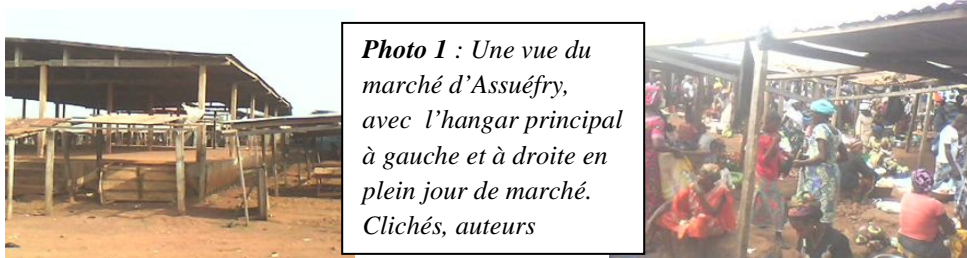
Sur les vingt sept villages et les cinq campements que compte la sous-préfecture d'Assuéfry, elle n'enregistre que cinq marchés ruraux (ceux de Mérékou, Yao Kumko, Kouassi bendekro, Abeykiayé et de Kwamséikrom) et le marché semi-urbain de la ladite sous-préfecture. C'est d'ailleurs le seul marché quotidien avec toutefois un jour de grande affluence (vendredi). Le marché rural de Mérékou se tient le dimanche, tandis que celui d'Assuéfry se tient le vendredi (Fiéda) et celui de Kwamséikrom le mercredi. Avec son aire d'influence très réduite, le moyen de transport couramment utilisé est la marche à pied. Ainsi, les jours de marché, ce sont d'importantes colonnes de femmes et d'enfants, bagages sur la tête (banane, taro, ignames, légumes, oranges,...) qui se dressent en direction de ces espaces d'échanges. A coté de la marche, il ya également d'engins de deux roues (vélos surtout) et trois roues (motos taxi) très sollicités par les hommes non seulement pour se rendre sur les marchés mais aussi et surtout pour les travaux champêtres. D'une manière générale, la tenue du marché rural ou semi rural ne dépasse guère six (06) heures de temps. En effet, débuté très tôt vers 8h et demi du matin, le marché atteint son optimum à 11h30 – 13 heures. A partir de 14h les commerçants et les acheteurs cherchent à regagner leur domicile. Les hommes s'empressent de regagner les « cabarets », maquis et buvettes tandis que les femmes se hâtent pour le repas du soir.

En ce qui concerne les produits vendus sur les marchés, le décor est presque le même en dehors des produits agricoles plus nombreux, il y a quelques points vente de fripe<sup>7</sup>, de poissons, de pagnes, de carburant frelaté, de pièces de vélos et de motos. C'est la même situation vécue dans tout le département.

Le marché actuel d'Assuéfry a été construit pendant son érection en commune en 1995. A ce jour, il compte une dizaine de kiosques à usage divers, une trentaine de box, une quarantaine de magasins (avec en plus une cinquantaine en projet) et de 500 tables de vente au centre du marché (Cf. photo 1). Ces efforts d'aménagement ont permis au marché d'Assuéfry de rester attractif par rapport à celui de Transua qui se tient le même jour et dont l'influence n'atteint pas les localités pourtant proches comme Yao Kumko, kouassi bendekro, Abeykiayé. La taille moyenne de ce marché après trois passages, est estimée à environ 300 vendeurs.

---

<sup>7</sup> La fripe c'est l'ensemble des vêtements usés et d'occasion.



**Photo 1 :** Une vue du marché d'Assuefry, avec l'hangar principal à gauche et à droite en plein jour de marché. Clichés, auteurs

Pourtant plusieurs facteurs auraient pu militer en faveur de son aire d'extension à savoir surtout l'existence du marché frontalier ghanéen de Kwamsékrom et l'institution d'une politique frontalière commune de libre circulation qui stimule le développement d'activités parallèles.

### **1-3-2-Une gare routière formelle mais statique**

Point de convergence de nombreuses destinations et de transit pour certains, Assuefry est doté d'une gare routière depuis 1985, représentée par un bâtiment en dur le long de la voie principale à proximité du marché (Cf. photo 2). Trois personnes sont employées par cette structure : un chef de gare, un syndicat des transporteurs et le vendeur de tickets de transport aux voyageurs. C'est une gare formelle avec un bureau mais encore au stade embryonnaire. Ces trois individus sont épaulés par trois ou cinq jeunes appelés « coxers » ou « chargeurs ». En outre, c'est au total sept (07) destinations enregistrées au départ de cette gare, les plus régulières sont celles de Tanda (3 à 5 chargements /jour), de Bondoukou (2 à 3 chargements), d'Assuefry (6 à 8 chargements) et de la frontière ghanéenne (1 à 6) chargements dans les bâchées (15 places) et les dynas, les voitures personnelles et les motos. Ces engins, en fonction du type et de la destination versent une somme forfaitaire allant de 300 F à 2000 F par chargement à la structure syndicale.



**Photo 2 :** Vue de la gare d'Assuefry, représentée par un bâtiment en dur le long de la voie principale à proximité de la mosquée principale et du marché. Cliché ; auteurs

### **1-3-3-Les voies de communication données par les pistes**

Une voie de communication est un moyen de liaison entre deux entités distinctes, entre au moins deux lieux différents. A ce titre, l'on peut distinguer la voie terrestre, la voie maritime et la voie aérienne. Tous ces

moyens de liaison sont utilisés par la Côte d'Ivoire dans le cadre de ses relations commerciales avec les pays voisins comme le Ghana. Mais à travers l'espace frontalier d'Assuéfry comme dans tout le district du Zanzan et de la région du Gontougo, c'est la voie terrestre qui est principalement utilisée. Par ailleurs, **on distinguera les voies terrestres officielles des voies non officielles (cf. carte ci-dessous)**. Les premières, dans le district du Zanzan, sont au nombre de quatre (04). On a celle passant par la ravalé dans le département de Bouna, celle passant par Soko dans le département de Bondoukou et dans celui de Tanda, les voies d'Assuefry-Kwamséikrom et Transua-Kwamprakro-Atuan. Entre ces différentes voies officielles, s'est développé un réseau de pistes (**voir carte ci-dessous**) qui est le fait de plusieurs factures : rapprochement de campements, chevauchement de champs et de plantations d'ivoiriens et de ghanéen. Ce sont donc ces pistes qui sont fréquentées par les petits commerçants, les trafiquants de produits illicites, les paysans qui constituent, à n'en point douter, des acteurs dynamiques du trafic transfrontalier de la zone.

## **2- Les factures favorables aux échanges**

Toute agglomération est le fruit de la transformation de l'homme sur le milieu. Ainsi, la naissance et le développement d'une ville ou d'une localité dépendent d'un certain nombre de facteurs relatifs au degré de culture, au désir de progrès qui cristallisent les ambitions d'un groupe de population donnée. En effet le commerce, activé de rapprochement des peuples est celle dont le dynamisme et la prospérité favorisent le bien-être social et économique des populations.

Cette étude identifiera les différents acteurs des transactions (la coopérative, les services de sécurité, les acheteurs des produits et les paysans, les contrebandiers et courtiers, les transporteurs, le rapprochement culturel, le différentiel de richesse).

### **2- 1- La coopérative agricole**

Sur l'espace sous-préfectoral d'Assuéfry, il existe un seul groupement à vocation coopérative dénommé la SCAPAZAN-COOP-CA (Société Coopérative des Agriculteurs et Producteurs Agro-pastoraux du Zanzan- Coopérative avec Conseil d'Administration). Anciennement dénommée CAPAZAN, elle est devenue SCAPAZAN pour être conforme aux dispositions de l'OHADA<sup>8</sup>. C'est la seule coopérative légalement constituée dont les adhérents se comptent par centaines au delà même de

---

<sup>8</sup> Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires, dont l'une des dispositions veut que désormais toute coopérative devienne une société à part, de sorte à avoir un financement propre.

l'aire sous-préfectorale. Cependant, la coopérative n'arrive pas à obtenir un financement pour démarrer ses activités. Cette situation amène souvent les producteurs à se tourner vers la coopérative de Transua (Bregnekoi), vers des particuliers Libanais à Tanda ou vers le Ghana voisin. Cette coopérative opère uniquement dans le café, cacao, l'anacarde, l'orange, banane et progressivement dans le roucou. La coopérative, ne disposant pas encore de camions propres, fait de la location de camions avec des particuliers pour la collecte et l'évacuation des produits. Les principales zones de convergence de cette cargaison sont Abidjan et Abengourou et quelque fois, au gré des variations des prix le Ghana voisin. Ce fait clandestin est courant dans presque tout l'Est de la Côte d'Ivoire.

## 2-2 Les services de sécurité

Ces services sont représentés par la Gendarmerie, la Douane et de la Police. En effet, force de maintien d'ordre et de sécurité, la gendarmerie opère dans le domaine de la criminalité, de la sécurisation de la frontière et la sécurité des biens et des personnes. Selon le chef de la Brigade le taux de criminalité est négligeable dans sa zone d'opération. En outre, le poste de gendarmerie d'Assuéfry est l'émanation de la gendarmerie de Tanda, qui compte 24 agents et dispose d'un véhicule neuf de type 4\*4.

La douane est l'administration qui perçoit les droits imposés sur les marchandises exportées ou importées. C'est donc de loin l'animateur principal dans les échanges frontaliers. Le poste d'Assuéfry fut créé dans les années 1920 et fait partie des nombreux postes créés par l'arrêté n° 000 du 27/ 12 /1913. Des lors, la voie fut ouverte sur le Ghana et officialisée à l'import-export. Le trafic dit-on, à l'époque était dense et dynamique à cause de l'économie de plantation. Pour des raisons politiques, la frontière côté Ghana a été fermée en 1983 et rouverte en novembre 1997. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'intensité des transactions. Aujourd'hui, près d'un siècle après la création du poste, les moyens de locomotion n'ont pas varié. De nos jours, les dix (10) agents que compte le poste d'Assuéfry travaillent encore avec des engins à deux roues (4 motos) et un véhicule de type 4\*4. Ce qui limite leur performance. « *Le manque de matériel pénalise l'exécution de nos services* », nous a répondu le chef de bureau lorsque nous lui avons demandé s'il avait connaissance de l'existence de nombreuses pistes. En plus du manque de moyens de mobilité, il faut noter l'état du poste (vieux d'avant les indépendances). Tous ces facteurs constituent un obstacle à tout travail efficace pour surveiller une frontière longue de 35 km environ. Il faudrait donc, pour se rapprocher de la frontière, penser au reprofilage de la voie. A ces postes de douane et de gendarmerie, il faut ajouter les postes de police de Kouassi-Séranou (à la frontière avec le Ghana) qui dépend du commissariat

de Tanda et un détachement des forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI)

### **2-3-Acheteurs de produits et les paysans**

Les acheteurs de produits sont d'une manière générale de nationalité ghanéenne et libanaise. Ils s'intéressent à toute sorte de produits (vivriers, liqueur ou « koutoukou<sup>9</sup> », café, cacao, roucou...). Les voies de communications utilisées sont les pistes. Ils parcourent au moyen de vélos ou de motos surtout, campements, villages, aussi enclavés soient-ils. Ces acheteurs sont très nombreux et abondent principalement en période de traite (octobre à mars). Quant aux paysans, ils sont majoritairement ivoiriens. Ce sont des animateurs incontournables dans cette zone à plus de 80% rurale. Ainsi, dans presque toutes les localités (campements, villages, hameaux), il ne se passe pas de semaine où quelqu'un ne foule pas le sol des marchés ghanéens. Compte tenu de plusieurs facteurs (proximité des marchés, nature de la marchandise, le manque de moyen financier), la piste est la voie la plus utilisée au moyen d'engin à deux roues pour les hommes et la marche pour les femmes.

### **2-4-Les contrebandiers et passeurs**

La contrebande est une introduction, une vente clandestine de marchandises. Elle est très développée dans les espaces frontaliers surtout lorsqu'il existe un différentiel de richesse entre les différents pays. Ces flux illégaux esquissent une organisation régionale à l'échelle de plusieurs pays. En effet, à partir du port de Lomé et des richesses du Nigeria d'une part, depuis la Côte d'Ivoire d'autre part, se dessine un ensemble d'espaces transfrontaliers unissant les différents pays du golfe de Guinée (Gogbé Téré, 2008). Dans l'espace transfrontalier d'Assuéfry et d'une manière générale de tout le département de Tanda et de Transua, les contrebandiers sont pour leur grande majorité des étrangers (Ghanéens et surtout Burkinabés et Nigériens). Ce sont des acteurs puissants et dynamiques, qui sont au fait de toutes les possibilités pour contourner les douaniers ivoiriens et même ghanéens.

La fréquence et la régularité des différents marchés frontaliers ont généré la constitution d'un important circuit commercial dont les courtiers (monnayeurs) et passeurs sont des points de passage obligés. La plupart d'entre eux résident dans les villages frontaliers où ils exercent. A Bondoukou, ils sont assis à la gare de Sampa, face à un tableau indiquant les parités du moment. Le réseau des monnayeurs est, comme pour la plupart des postes frontaliers de la région, contrôlé par des opérateurs d'origine

---

<sup>9</sup> Boisson d'origine ivoirienne faite à base de jus de palmier (bandji) fermenté ou d'un mélange de sucre, levure et de jus de palmier chauffé à forte température.

nigérienne, haoussa et djerma. Dans la localité d'Assuéfry, il y en existait au moment où le trafic basé sur l'économie de plantation permettait encore aux populations de participer activement au commerce. Mais aujourd'hui, l'économie étant en chute, les monnayeurs sont quasi inexistant dans la ville. Les opérations de conversion contrôlé par les Ghanéens et Nigériens se font sur les marché au Ghana ; les uns assis derrière des boxes, d'autres se promenant sur les marchés. C'est un phénomène général qui a cours dans toute la zone frontalière du Nord-est ivoirien.

## 2-5- Les transporteurs

Pour toute opération commerciale, le transport occupe une place prépondérante en ce qu'il permet l'écoulement des marchandises et le déplacement des personnes. A Assuéfry, cette activité est tenue majoritairement par des ivoiriens originaires de la région. On note au total, à l'image de Transua, sept destinations au départ d'Assuéfry chaque jour avec cependant des fréquences et des types de véhicule divers (cf. *tableau n° 2*)

Tableau 2: Activité de transport à Assuéfry

Destinations	Nombre de véhicules	Type de véhicule	Coût du transport	Nombre de voyages / jour	
				Jour ordinaire	Jour de marché
Transua	02	Kia, taxi, moto	500 f	2	3
Frontière Kwamséikrom	08	Dyna, taxi, badjan	700 f	1 - 2	8
Gouméré	05	Dyna , taxi brousse,	1200 f	Ceux de Bondoukou	2
Koun-fao	02	Dyna,badjan	1000 f	1	1
Abidjan	02	Dyna, massa	7000 f	2	neant
Bondoukou	01	Bâchée, dyna, kia	2000 f	2	2 - 3
Tanda	05	bachée	1200 f	2	5
total	25			10 - 11	21 - 22

Source : Syndicat Transporteur d'Assuéfry

Sur les vingt cinq véhicules qui desservent chaque jour la commune d'Assuéfry, huit (soit environ le tiers) vont en direction de la frontière. Cela dénote de l'importance des mouvements vers ce pays voisin (7 à 8 voyages les jours de marchés). Cependant, tous les véhicules assurant le transport vers la frontière et même au-delà ont une immatriculation ghanéenne. En effet, pour échapper aux exigences requises sur le territoire ivoirien afin d'exercer librement cette activité (vignette, patente, assurance), les propriétaires ivoiriens immatriculent leurs véhicules au Ghana où les obligations réglementaires sont moins coûteuses. En dehors du problème d'immatriculation, il faut noter également celui du carburant. En effet, tous

les transporteurs de toutes destinations confondues, ont avoué utiliser du carburant ghanéen. A la question de savoir pourquoi du carburant ghanéen, ils ont unanimement reconnu, outre le prix favorable, la difficulté pour eux de s'approvisionner dans les stations ivoiriennes. Et d'ailleurs, il n'existe aucune station d'essence à Assuéfry et les stations qui existent sont à Gouméré, Tanda et Bondoukou. C'est pourquoi un ravitaillement périodique en carburant par des camions citernes ou simplement la construction d'une station d'essence à Assuéfry serait salutaire. Cela pourrait aider à créer des emplois sur place et à atténuer surtout la fuite des capitaux à l'étranger.

## **2-6- Complémentarité culturelle entre Brong et Ashanti**

Les Brong ou Abron à l'instar des autres peuples Akan, ont migré, dans le courant du 17<sup>ème</sup> siècle, du Ghana où ils livrèrent une bataille avec les Ashanti. Les Abron furent les derniers à arriver sur le sol ivoirien, d'où leur position frontalière. Après l'implantation de la frontière, ce peuple sera divisé et une bonne partie restera au Ghana, juste de l'autre côté de la frontière.

Cet espace transfrontalier se caractérise par une intégration socio-culturelle des populations.

Malgré cette séparation apparente, les liens ancestraux de parenté ont survécus et l'une de leurs activités principales a toujours été l'agriculture. Les langues parlées sont pratiquement identiques, de même que les traditions. Ainsi, note-t-on des échanges sociaux poussés comme les mariages, l'exercice du pouvoir. Sur ce point, étant donné que des grandes familles sont divisées par la frontière, des héritiers peuvent être amenés à quitter un pays pour l'exercice de son pouvoir dans l'autre. Et ces cas sont fréquents et réguliers dans l'ensemble des peuples de l'Est de la Côte d'Ivoire. Mais l'attachement au pays d'origine ainsi que la nationalité demeurent et certains acquièrent même les deux nationalités.

## **2-7-La différence de régime de transaction**

Dans le contexte de crise et sous l'effet du taux de change parallèle, l'existence d'écart entre les prix des produits de part et d'autre de la frontière, constitue le principal vecteur des flux frontaliers. En effet, les mêmes articles vendus en Côte d'Ivoire sont achetés sur les marchés ghanéens à des prix deux voire trois fois moins cher. Les tractations douanières et fiscales sont beaucoup plus souples au Ghana. C'est donc la recherche du gain tant au niveau des opérateurs économiques locaux que des allogènes qui favorise l'émergence des différentes spéculations à la base de l'animation de ce marché frontalier qu'est Assuéfry.

Comme autre facteur, il y a l'influence du cadre frontalier lui-même qui ce révèle être le catalyseur de l'éclosion et de la persistance d'un certain

nombre d'activités. Cette influence peut se percevoir à travers un ensemble d'infrastructures socio-économiques dont la présence suffit à provoquer une affluence de commerçants dans la sous-préfecture. Au nombre de ces infrastructures, il y a surtout l'existence du marché ghanéen situé plus ou moins proche de la frontière et l'institution d'une politique frontalière commune de libre circulation qui stimule le développement d'activités parallèles. Cette situation a poussé les consommateurs et les acteurs commerciaux à se tourner vers des produits de faibles coûts, ce qui a alimenté un commerce sous régional dynamique de produits manufacturés d'origines diverses transitant par différents postes de la sous-région (Tema-Accra-Lomé-Lagos...). En Côte d'Ivoire, le développement des échanges frauduleux ivoiro-ghanéen est lié à la prospérité relative de la Côte d'Ivoire, mais également lié au poids du franc CFA par rapport au cédi (**1000 f CFA=14000 cédis au moment de notre passage**). **A actualiser**

Les différents prix indiqués dans le tableau ci-dessus sont des moyennes obtenues après au moins trois passages sur différents marchés ghanéens. En effet, ces prix ghanéens baissent au fur et à mesure qu'on rentre à l'intérieur du pays (Berekum, Kumassi, Accra). Cependant les prix ivoiriens sont pratiquement les mêmes dans tout l'espace transfrontalier de la région.

Tableau 3: Prix de certains articles sur les marchés ghanéens (Kwamsékrom) et ivoirien (Assuéfry)

Produits	Prix Ghana (fcfa)	Prix Côte d'Ivoire (fcfa)
Chambre à air (vélo)	500	1000
Gente (vélo)	2000	3000
Sac de sucre (60 kg)	15.000	25.000
Machette	1500 à 2000	2500 à 3500
VCD (appareil)	10 000	15 000 à 25 000
Drap (2 place)	1000 à 1300	2000 à 3 000
Chaussure campes	3500 à 4000	10 000 à 13 000
1 kg de maïs semence	600	1000
Serrure de porte	1000 à 1200	1500 à 2000
Chaussure pantoufle	1000 à 2000	1500 à 3000
Gasoil (4 litres)	2500/4litres	3000/4litres
1 litre d'essence	500	750
Télévision (2è main)	15 à 20 000	40 à 50 000
Moteur de voiture	250 à 300000	300 à 500 000
Yamaha dame	300.000 à 350.000	500.000 à 800.000
Moto taxi (3 roues)	500 à 600 000	650 à 800 000
VTT	20000 à 25000	30 000 à 35 000
Mini chaines	20000 à 25000	30 000 à 50 000

Source : enquête sur terrain, 2013



### **3- Les produits échangés dans l'espace frontalier d'Assuefry**

Dans les relations commerciales que la Côte d'Ivoire entretient avec le Ghana par le biais de la sous-préfecture d'Assuefry, divers types de produits font l'objet de transaction : il s'agit des produits agricoles, manufacturés et d'autres types de produits.

#### **3-1 Les transactions formelles peu développées**

Dans ce volet, les échanges sont faits dans un cadre formel, institutionnel c'est-à-dire régis par des lois. Il s'agit en l'occurrence des transactions concernant les produits agricoles et manufacturés.

##### **3-1-1-Les productions agricoles**

De toutes les productions agricoles, ce sont les cultures vivrières qui occupent une place de choix et la banane plantain est de loin l'aliment le plus prisé par les ghanéens tandis que chez les Brong, c'est l'igname qui est la base alimentaire. En effet, selon le maire : «... *ce sont plus de deux ou trois KIA, soit environ quinze tonnes de bananes que des grossistes ghanéens transportent chaque semaine en direction du pays voisin* ». Ce qui fait de la banane, la première culture vivrière commercialisée et la principale source de revenu des femmes de la sous-préfecture. A côté de cette culture, il faut également noter l'igname dont la production est plus consommée que vendue, les légumes (aubergines, piment surtout) et les agrumes (orange, citron...). En effet, les jeudis, c'est-à-dire la veille même du jour de marché, acheteurs ghanéens et ivoiriens parcourent campements et villages à la recherche de ces produits suscités avant la tenue du marché. Ainsi, une importante quantité de banane rentre à la frontière et échappe donc à une quantification. Comme autres produits agricoles d'exportation, il faut ajouter le café, le cacao et le bois (contrebande) introduits de manière frauduleuse au Ghana comme en Côte d'Ivoire au gré des variations de prix achetés aux producteurs. Malgré cette mévente des vivriers, leur commercialisation constitue non seulement une source de revenu non négligeable, mais aussi le principal facteur de dynamisation des échanges frontaliers dans cette zone.

La sous-préfecture d'Assuefry tire de la production de ces cultures une grande partie de sa richesse faisant d'elle une zone de forte production. Bien que les superficies aient considérablement diminué, les agents Anader locaux (Tanda et Assuéfry) estiment à 1400 ha les exploitations cacaoyères et seulement à 1600 ha celle du café. Au niveau du café ce chiffre est le fait que dans les années 1990 la baisse du prix (50 fcfa voire 40 fcfa / le kg) a amené beaucoup de planteurs à abandonner ou brûler les champs au profit du roucou qui venait de faire son apparition sur le marché. C'est la deuxième culture d'exportation de la sous-préfecture de par sa superficie (1800 ha).

A côté de ces cultures, il faut adjoindre l'anacarde (800 ha) qui est considérée comme une culture de reconversion dans le département. Le vieillissement de plantations ainsi que les changements climatiques ayant affaibli les productions caféières et cacaoyères, le département de Transua qui englobe Assuéfry, constitue une zone de forte production vivrière. Dans la sous-préfecture d'Assuéfry, les cultures vivrières couvrent 8500 ha et sont détenues majoritairement par les femmes, battantes et travailleuses, encadrées par une animatrice rurale rattachée à l'Anader. Parmi ces cultures la banane, l'igname et les légumes sont les plus importantes et constituent la principale source de revenu de ces femmes et peu à peu des jeunes de la sous-préfecture. Si pour ces cultures vivrières, les collectes et ventes ne sont pas encore organisées, pour les cultures industrielles d'exportations, les paysans sont regroupés au sein d'une coopérative dénommée SCAPAZAN-COOP-CA, la seule coopérative de la sous-préfecture.

Tableau 4 : Statistiques des achats et ventes des campagnes 2008 et 2009

Produits	Situation des achats				Situation des ventes			
	2007-2008		2008-2009		2007-2008		2008-2009	
	Valeur	Q (kg)	V (fcfa)	Q (kg)	Valeur	Q (kg)	V (fcfa)	Q (kg)
Cacao	442594	22776850	424291	298423450	470064	286291435	424291	346033120
Café	50544	10.048450	69941	14.234275	50637	11492525	24043	6010750
Roucou	52107	529528	-	-	50676	6612395	-	-
total	545245 kg	238346628 f	494232	312657725	571377	304396355	448334	352043870

Source : SCAPAZAN COOP-CA, 2010

Le bureau de l'Anader deTanda est représenté par un (01) agent mobile à Assuéfry. Ce dernier encadre plus de 5000 paysans vivant dans 27 villages et campements de la sous-préfecture. Les superficies totales des exploitations sont estimées à 25.000 ha dont 10 000 ha de vivriers. De ces derniers, la banane, l'igname et les légumes occupent une part importante et constituent la véritable source de revenu des populations, surtout féminines. En effet, chaque semaine, les marchés de cette zone sont parcourus par des commerçantes Dioula et Koulango qui convoient d'importantes quantités de bananes vers les villes de Tanda et Bondoukou où une partie est acheminée vers Abidjan. D'un autre côté, ces mêmes marchés sont sillonnés par des commerçants ghanéens. D'une manière générale et ceci pour certaines commerçantes ivoiriennes, elles parcourent la veille du jour de marché, campements et villages pour collecter la production du jour, prête pour être exposée sur le marché le lendemain. Ainsi, de jours comme de nuits, une

production importante est écoulee vers le Ghana et échappe donc à une quantification précise.

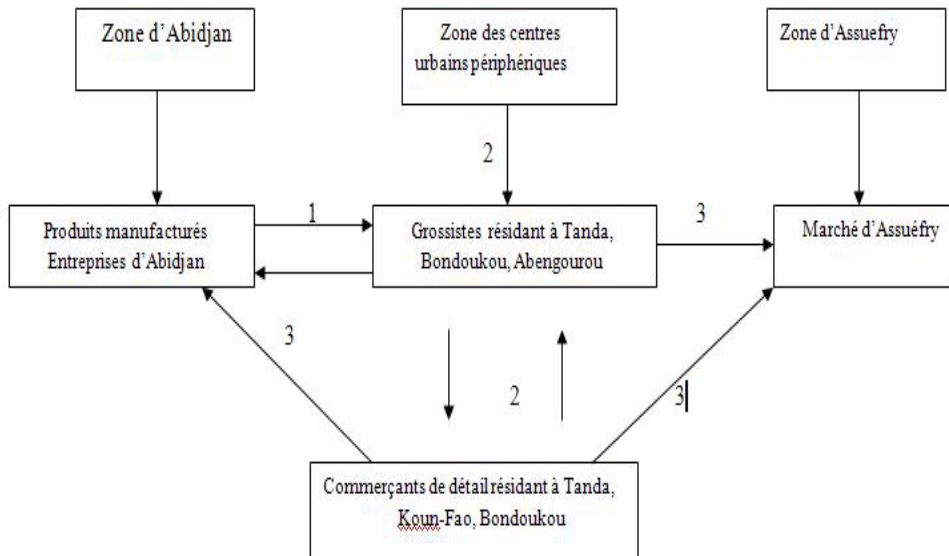
Il faut noter cependant que cette ruée vers le Ghana est le fait des prix proposés aux producteurs qui y sont favorables qu'en Côte d'Ivoire. Par exemple dans le courant de septembre à décembre (période d'abondance), 05 bananes sont vendues à 100 fcfa et 07 bananes à 200 fcfa ; un tas de 3 à 4 régimes est à 1000 fcfa au campement et 4 à 5 régimes coûtent 2000 f cfa à Assuéfry avec les commerçantes ivoiriennes tandis que le même tas est vendu à 1500 f voire 2500 f cfa à celles venues du Ghana ; 04 oranges à 10 fcfa et un panier de gombo ou d'aubergine à 500 fcfa. Cet état de fait montre le déséquilibre existant entre les prix selon la clientèle.

### **3-1-2-Les produits manufacturés**

Les produits manufacturés sont nombreux et variés selon l'importance des échanges. A l'importance, on distingue les articles de ménage en aluminium, les textiles et vêtements (pagne Kita), la friperie, les engins à deux roues, les produits cosmétiques et alimentaires (savons, pommades, pâtes dentifrice, huile, lait, médicaments, liqueurs,...) ainsi que des produits divers tels que les pièces détachées pour automobile et cycles, groupes électrogène, atomiseur, tronçonneuse, fusils calibre 12 et cartouches, piles électriques, les produits pétroliers en général et les carburants en particulier. L'essentiel de ces produits manufacturés entrant sur le territoire ivoirien ne font que transiter dans la zone avant d'être acheminés vers les grands centres urbains de consommation (Abidjan, Bouaké, San-Pedro, Daloa...). En outre, les transactions officielles du Ghana à la Côte d'Ivoire sont très peu du fait que le poste de Kwamsékrom à la frontière n'est pas autorisé par l'Etat ghanéen à effectuer ce type de trafic. En effet, comme le stipule le circulaire 1634, il est « *...mis fin au dédouanement de marchandises aux frontières Est sauf à Noé* ». Cette situation, doublée de l'éloignement du poste d'Assuéfry, stimule et encourage les échanges clandestins.

A l'exploitation, outre les produits agricoles, les produits manufacturés vendus au Ghana sont, pour la plupart, des biens venant de diverses industries ivoiriennes : huile dinor, savon BF, chaussures en plastiques, attiké... et s'y ajoutent aussi des produits tels que les perruques, les mèches et les sachets d'emballage. Ces biens viennent soit des magasins de dépôts situés à Tanda, Bondoukou, soit directement des usines d'Abidjan. Dans les premiers cas, c'est une partie des produits destinés à la consommation locale qui est ensuite acheminée vers le Ghana.

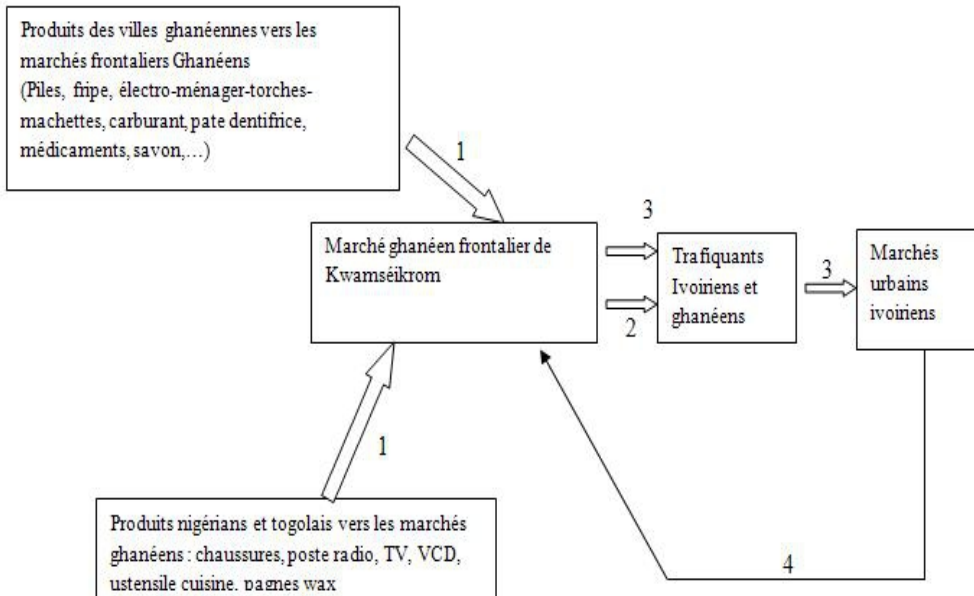
Schéma n° 1<sup>10</sup>: Circuits des transactions commerciales



Les opérateurs économiques, principaux animateurs de ce commerce, sont pour la plupart des commerçants allogènes. Pour l'écoulement de ces produits, les commerçants détaillants résidants dans les villes de Tanda, Bondoukou, Abengourou achètent directement ces biens auprès des grossistes résidant dans les mêmes villes ou à Abidjan (Flèche 2), qui eux se ravitaillent à Abidjan dans les entreprises de la place (flèche 1). Munis de leurs stocks de marchandises de natures diverses, ces vendeurs détaillants se ruent sur les marchés de la sous- préfectures pour ravitailler les boutiquiers et autres petits commerçants (flèche 3). Ainsi pour les vendeurs détaillants, leur activité consiste à fréquenter tous les marchés de la circonscription d'Assuefry. Ce souci constant de parcourir les marchés suivant leur jour ouvrable est lié à la préoccupation qu'ont ces marchands ambulants d'élargir leur clientèle afin d'écouler une grande partie de leur marchandise.

<sup>10</sup> Schéma emprunté à GogbéTéré, (2008) et modifié pour les besoins de l'étude

Schéma n°2 : Circuit sous régional des principaux produits



### **Légende**

- 1: Ravitaillement des marchés frontaliers Ghanéens en produits manufacturés d'importation Nigériane, togolaise ou même asiatique.
- 2: Mouvement des trafiquants d'origines diverses vers les marchés frontaliers ghanéens.
- 3: Ecoulement des produits achetés au Ghana vers les marchés urbains ivoiriens.
- 4: Ravitaillement par rétroaction des marchés ghanéens par les trafiquants et par voie officielle.

Le trafic de produits, autres qu'agricoles, constitue un volet important du fonctionnement des espaces transfrontaliers (voir schéma 2 ci-dessus). La crise économique des années 80 à également affecté, en les diminuant, les disponibilités financières des populations. Mais, c'est aussi cette situation de conjoncture qui pousse les consommateurs et les commerçants à rechercher les marchandises aux coûts les plus faibles et qui détermine les moyens de subsistance de nombreux acteurs marginalisés dans l'économie moderne. Diverses marchandises venant des ports de Lomé et de Lagos transitent par les marchés de Kwamsékrom, Bérékum, Sundiani et de Drobou avant d'être importées sur les marchés ivoiriens. Dans le sens opposé, les produits manufacturés ivoiriens sont achetés hors taxes pour être exportés sous escorte douanière au Ghana via les postes frontières de Soko, d'Assuefry et quelques fois de Transua. A partir des marchés ghanéens, les détaillants ivoiriens s'approvisionnent à des prix bas pour ensuite les revendre à des prix compétitifs sur les marchés ivoiriens. Ce trafic a permis le développement du petit commerce où parfois des familles entières sont mobilisées pour démultiplier les achats par petites quantités.

La fripe (vêtements, produits cosmétiques, sacs et chaussures) est la principale marchandise qui alimente le trafic transfrontalier de l'ensemble de la région du Gontougo et du district du Zanzan. Son parcours jusqu'aux marchés de l'intérieur du pays est le même pour la plupart des produits manufacturés transitant dans la région. En effet, depuis les ports de Lomé et de Lagos, les friperies desservent les marchés frontaliers ghanéens. Ces biens se retrouvent sur les marchés urbains de la région à des prix de vente deux voire trois fois plus élevés que les prix initiaux. Le port d'Accra fournit également des vêtements qui, soit, sont revendus au détail sur les différents marchés de la région et soit, sont surtout acheminés à Bouaké, Abidjan, San-Pedro, Daloa... Sur le marché d'Assuéfry, le commerce de la fripe n'est guère florissant. On dénombre les vendredis, jour de marché, une dizaine de points de ventes tenus par les ivoiriens et ghanéens.

Tableau 5: Prix comparés de quelques articles de fripe depuis les marchés du Ghana jusqu'à l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

Articles	Prix d'achat au Ghana	Prix de vente marché communaux	Prix de vente Côte d'Ivoire (FCFA)	Durée de vie de l'article
Drap 2 places	1000-1200	18000-2000	2500-3000	< 16 mois
Tricot simple	250-500	500-700	300-1000	< 12 mois
Pull over	700-1000	900-1800	1700-2500	< 24 mois
Chemise	400-700	800-1500	800-1000	< 6 mois
Pantalon	700-1000	1000-1500	1300-2000	<12 mois
Culotte	200-400	200-500	600-900	< 5 mois
Dessous H/F	50-200	100-200	100-250	< 3 mois

Source : enquête de terrain, 2013

A côté des textiles, se rencontrent également les chaussures usagées de toutes sortes : paires de basket, pantoufles, souliers. Les prix d'achat sur les marchés ghanéens susmentionnés dans le tableau 5 ci-dessus ne sont qu'indicatifs puisque les commerçants achètent leurs colis communément appelés ballot ou balle. Les prix de ceux-ci varient selon le type d'article : 70.000 franc CFA le colis de culotte et de jogging et 55.000 franc CFA celui des tee-shirts. Ainsi, la faiblesse des prix et la crise économique aidant, la fripe est devenue le principal moyen d'accoutrement des ivoiriens de classe moyenne et des plus démunis. Cette réalité est également visible dans la capitale économique ivoirienne où les mercredis les populations envahissent le marché de Belleville (Treichville) et les samedis, ce sont les marchés de Gonzagville (Port-Bouët) et de Kouté (Yopougon) qui sont pris d'assaut pour la recherche de fripe.

### **3-2-Trafic informel en plein essor**

A l'image du chef-lieu de département, Assuéfry connaît un regain d'activités au niveau des échanges informel. Ces échanges concernent les produits d'usage courant, les engins à deux roues et les produits de rente.

#### **3-2-1-Circuit de commercialisation de piles, comprimés et allumettes**

Ces différents produits sont d'usage courant et ont envahi toutes les localités dans la région du Gontougo et du district du Zanzan en général. Mais personne n'ose accepter de parler avec aisance de la manière dont ces produits atteignent le sol ivoirien. Cependant, les renseignements pris au forceps et le séjour passé dans la zone font état de ce que le trafic a lieu généralement tard dans la nuit. En effet, la journée, les trafiquants de diverses origines, se pointent sur les marchés ghanéens le plus souvent habillés en tenu de champ pour tromper la vigilance des douaniers et gendarmes ivoiriens. Ils y attendent la nuit pour démarrer, certains à pieds et d'autres à vélo. Les voies empruntées sont des pistes et les sentiers débouchant sur des champs ou des petits campements. L'existence même de ses voies de communication échappe incontestablement aux forces de sécurité vu les maigres moyens dont elles disposent. Une fois rentrée en Côte d'Ivoire, c'est le cache-cache avec les gendarmes qui, des fois les interceptent sur dénonciation ou par simple reconnaissance de signes sur des pistes. Mais en dépit du caractère frauduleux que revêt la vente de ses produits, ils sont en général rentrés dans le genre de vie des populations de l'Est ivoirien.

#### **3-2-2-Circuit de commercialisation de vélo et moto**

Les vélos et motos sont les principaux engins de déplacement des populations de la région, en premier lieu les paysans et les commerçants ambulants. De ce fait, un intérêt particulier est porté sur ces engins abondants sur les marchés ghanéens. Ce qui a permis l'essor d'un trafic indispensable aux populations mais très difficile à maîtriser. C'est un commerce hautement clandestin faisant appel à des méthodes malicieuses. En effet, depuis les ports d'Accra et de Tema, les marchés frontaliers Ouest ghanéens sont ravitaillés en divers produits dont les vélos et motos usagés ou de « deuxième main ». C'est donc à partir de ces marchés que paysans et trafiquants d'origines diverses se servent. Puis, le passage à la frontière se fait par les pistes, loin des regards des agents de douanes et de la gendarmerie. Pour les paysans, une fois arrivés à domicile, ils les utilisent pour aller dans leurs plantations et quelques fois pour se rendre au marché. Quant aux trafiquants, ils se promènent de villages en villages et de campements en campements à la recherche de clientèle. Après la vente, ils repartent à nouveau au Ghana et un nouveau cycle commence. Mais, il arrive

souvent où paysans ou trafiquants sont interceptés par les douaniers, ils seront alors passibles d'une amende de 10.000F à 15.000F pour les vélos et 45.000F pour les motos en guise de frais de dédouanement. Certains contrebandiers tentent d'échapper aux filets des agents en utilisant des prétextes fallacieux du genre "*je vais annoncer un décès dans tel village, ou tel campement*". Comme on le constate, tous les moyens sont mis en œuvre pour contourner la loi.

### **3-2-3-Un trafic clandestin très ancien de produits de rente**

Le trafic clandestin du café et du cacao est bilatéral et date de très longtemps. En effet, il suffit que les prix de ses produits dégringolent dans un pays pour que les paysans mettent aussitôt le cap sur l'autre en vue d'y écouler leur production. En Côte d'Ivoire, la pratique est courante dans l'Est du pays depuis Bondoukou jusqu'à Aboisso en passant par Niablé. Dans cette dernière localité, la ville des célèbres planteurs de café et de cacao du Moyen-Comoé, la pratique n'a rien de discret. Surtout qu'aucune disposition légale, du moins à notre connaissance ne leur interdit. Par ailleurs, outre l'importance des prix expliquant cet intérêt vers le Ghana, on peut évoquer également la proximité de cet territoire voisin et le dynamisme de ses acheteurs qui, dans bien des cas, viennent jusqu'aux centres de production.

Au cours de la campagne 2008-2009, la coopérative agricole SCAPAZAN-COOP-CA a commercialisé 600 kg de cacao et 51000 kg de café (à 250 F/kg) à des particuliers essentiellement venus du Ghana, pour une valeur d'environ quinze millions de francs cfa. La réduction du prix d'achat du cacao en Côte d'Ivoire (alors que les prix sont intéressants au Ghana) pour le compte des campagnes avenir pourra être donc l'occasion indiquée de se remettre à convoiter à nouveau le marché ghanéen. Quant à l'anacarde, il reste peu commercialisé mais prisé par les chinois et les autres asiatiques.

## **4- Incidences des transactions sur les gains des populations**

Il s'agira pour nous d'évoquer l'impact des différents échanges effectués à cette frontière sur les revenus des populations d'Assuéfry à travers la vente des produits agricoles et des produits manufacturés.

### **4-1-Distribution des revenus tirés des activités agricoles**

La coopérative SCAPAZAN-COOP-CA est la seule coopérative basée à Assuéfry mais qui reste en étroite liaison avec les paysans dans chacun des villages et campements associés par le biais des agents base. Au nombre de vingt cinq, ils ont reçu au titre de la campagne 2008-2009 un salaire total de deux millions sept cent trente mille francs cfa, soit cent cinq mille francs par agent base. Au cours de cette même campagne, la



coopérative à réaliser un chiffre d'affaire de trois cent millions de francs cfa, soit une augmentation par rapport à la campagne précédente, selon les dires d'un agent. Par ailleurs, comme ristourne ce sont plus de neuf millions de francs cfa en 2008 et cinq millions en 2009 que la coopérative à distribuer aux paysans sociétaires. En outre, la sous-préfecture ne disposant pas de coopérative dans le domaine du vivrier tenu majoritairement par les femmes, la commercialisation de ces produits devient une affaire familiale. Les chiffres indiqués dans le tableau 6 ci-dessous représentent les valeurs moyennes sur une période d'environ 4 semaines d'enquête au cours des mois d'Août-Septembre 2012.

Tableau 6 : Revenus de la vente des produits vivriers sur le marché d'Assuéfry

Type de produits	Revenus moyens/jour de marché/ vendeuse	Revenu moyen mensuel/vendeuse
Tomate fraiche Aubergine Gombo frais	2500 f	15.000
Banane	3000	16.000
Un peu de tout	2000	8.000
Igname	10.000	40-50.000
Fruits divers	1500	6.000
Total	19.000	95.000

Source: enquête sur terrain, 2012

#### 4-2 Revenus moyens tirés par la vente des produits manufacturés

Le trafic individuel est le plus répandu et le plus développé dans la sous-préfecture et dominé par le petit commerce. Il est tenu majoritairement par les ghanéens qui excellent dans la friperie (textile et chaussure) et la vente de vélos et motos usagés. Egalement les nigériens monopolisent le commerce des pièces de vélos et motos, de chaussures, de torches et de piles.

Ces différents commerçants se déplacent dans leur grande majorité de campements en campements, de villages en villages et de marchés en marchés à la recherche de clientèle. En dehors des vendredis (jour de marché), le marché d'Assuéfry est quasi inexistant, seuls quelques nigériens sont présents sous les hagards et naturellement les boutiques. C'est sans doute se caractère du marché qui explique cette mobilité des commerçants et surtout la faiblesse des revenus. Les montants enregistrés (Cf. tableau 7) sont des moyennes des jours de marché véritable (vendredi). Par ailleurs, il convient de souligner que ces montants connaissent une hausse dans la période allant d'Octobre en Février, période de traite et des festivités des fins d'années. Ces festivités se caractérisent par les participations aux cérémonies importantes telles que : les fêtes d'igname, les cérémonies d'intronisation, les funérailles.

Tableau 7: Evaluation des revenus de quelques articles très présent sur le marché d'Assuéfry

Articles	Nombre de vendeurs le jour du marché	Revenu moyen /vendeurs/ jour	Revenu moyen Mensuel/vendeur	Nombre de Vendeurs résidant à Assuéfry
Ustensiles	6	4000	20.000	2
Chaussures et Sandales en plastic	17	10000	30-70.000	7
Boutiques cosmétiques	2	5000	25-35.000	2
Fripe (textile et chaussures)	8	3500	20-35.000	3
Pièces de vélo et moto	7	17000	40-75.000	4
Boutique ordinaire	16	15000	250-400.000	16
Gasoil, essence	4	7000	40-60.000	4
Poisson	10	5000	30-40.000	5
Pagne toutes valeurs	5	1520000	40-80.000	3

Source : enquête sur terrain, 2012

## Conclusion

Assuéfry, en tant que pôle d'échanges dynamique, constitue le nouveau pôle de transactions transfrontalières du département de Transua et de Tanda. La frontière en est le vecteur du dynamisme économique même si ses avantages ne sont que partiellement ou faiblement exploités. Les populations ivoiriennes et ghanéennes continuent néanmoins d'entretenir des échanges commerciaux via la fréquentation régulière des marchés frontaliers ivoiriens et ghanéens où divers biens de consommations sont échangés. En outre, au delà des flux portant sur les biens de consommation qui viennent d'être évoqués, la zone est également traversée par un trafic absolument clandestin portant sur les armes à feu. Cette fonction commerciale et transitaire d'Assuéfry est fortement affectée par l'état des voies qui la lient autres chef-lieux de sous-préfecture et surtout celle qui la lie au Ghana, longue seulement de 12 km. Ainsi, la dégradation de ces axes très accentuée en saison des pluies a fait basculer le trafic en faveur d'autres localités à l'instar de Soko, Niablé et même Transua qui pourtant est très proche. A la dégradation des voies, il faudra adjoindre l'éloignement du poste de douane de la frontière et la quasi-absence de marchés attractifs dans la sous-préfecture. Ce qui justifie la prééminence du trafic clandestin conduisant ainsi à la perforation exagérée de l'espace par la création de nombreuses pistes.

## Bibliographie:

ATLAS du Nord Est (1975), IGT Abidjan planche 24  
 BRENOUM K. D.(2012), Le royaume Brong : espaces et sociétés, IGT, Abidjan, Thèse unique de doctorat, 480 pages

- BRUNO S. (2000), De la rente agricole à la rente frontière : Niablé, une petite ville ivoirienne à la frontière du Ghana, in petites et moyennes villes d’Afrique noire, pp. 60-87
- CHALEARD J.L. (1996), Temps des villes, temps des vivres, l’essor du vivrier marchand en Côte d’Ivoire, Edition Karthala, Paris 659 pages
- CLAVAL P. (1969), Géographie générale des marchés, Paris, Belles lettres, 359 pages
- DIABAGATE A. (2004), Ethnies et nationalités à Bondoukou, IGT Abidjan, Mémoire de Maîtrise, 128 pages
- GOGBE Téré (2008), Transua : pôle d’échanges transfrontaliers, in annales universitaires de Lomé, Série Lettre, Tome XXVIII-1 pp. 55-71
- INS (1998), RGPH, données socio-démographiques et économiques des localités, Vol III
- INS (2010), Estimations des populations de la région du Gontougo
- KOFFI K. (2005), Etude du marché frontalier de Transua ; Mémoire de Maîtrise, Université de Cocody, IGT, 104 pages
- MAES E. (1993), Dynamique d’un marché frontalier : le cas de Booko, IGT Abidjan, 298p
- NAMA L. (2003), Etude d’un marché ivoirio-ghanéen : cas d’Agnibilékrou, Mémoire de maîtrise, université de Bouaké, 99 pages